

**Rapport n°5 :****Dispositif Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs (I.C.E.)**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Oumhanie LEGEARD Directrice du service Formation & Insertion Professionnelle
<b>Service – personnel référent</b>	Pauline BERGER Responsable administrative des études doctorales
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	14 mai 2020

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

En 2018, des discussions ont eu lieu avec la Région pour créer un nouveau dispositif de financement destiné à faire émerger des entrepreneurs et managers à haute connaissance scientifique. Ce dispositif correspond à la convergence des dispositifs des ex-régions Bourgogne (Jeunes Chercheurs Entrepreneurs – JCE) et Franche-Comté (Docteurs-Entrepreneurs – DE).

Ce parcours intégrant une double compétence recherche et entrepreneuriat/management est intitulé « Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs » (I.C.E). La première campagne a eu lieu en 2019, pour des thèses débutant en 2019/2020.

Il vise à promouvoir l'émergence d'entreprises à forte valeur ajoutée sur le territoire régional et passe par l'identification et la professionnalisation de chercheurs ayant la volonté de s'inscrire dans ce type de projet.

Les objectifs sont les suivants :

- financer un parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat/management ;
- inciter des chercheurs à la valorisation de la recherche ou à la création d'entreprises en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche ;
- identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique.

Le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté a défini une enveloppe de 1,3 million d'euro pour la campagne 2020, prenant en compte l'augmenta. Les deux parcours seront ainsi financés :

- un parcours thèse sur 36 mois : subvention plafonnée à 114 000 € comprenant la formation à l'entrepreneuriat ;

- un parcours post-doctorat sur 12 mois : subvention plafonnée à 60 000 € comprenant la formation à l'entrepreneuriat.

La formation à l'entrepreneuriat est spécifiquement mise en place et adaptée au parcours. Elle s'inspire des Masters MAE, du DU PEPITE et des formations dispensées par les IAE. Elle représente un volume horaire de 120h sur trois ans.

L'éligibilité des projets sera déterminée en fonction :

- du potentiel de valorisation du sujet de thèse à conduire à terme à la création d'une entreprise ;
- de la qualité et de la motivation des candidats pour la valorisation ou la création d'entreprise ;
- de l'engagement des candidats à suivre une double formation ;
- des avis consultatifs d'UBFC.

La Mission doctorale UBFC sera le porteur administratif de ce dispositif.

Le recrutement de doctorants dans le cadre de ces dispositifs aura lieu en deux phases :

- **Phase 1** : Sélection des projets par la Région en coordination avec UBFC  
Les propositions de projets seront remontées à la Mission doctorale avant le 15 mai 2020. Une commission se réunira le 27 mai pour procéder à la sélection.
- **Phase 2** : Recrutement des candidats  
Un jury de sélection se réunira le 30 juin 2020 pour réaliser les entretiens de recrutement.  
Il sera composé de 1 ou 2 chefs d'entreprises, d'un représentant de la Banque Publique d'Investissement (BPI), d'un représentant de l'incubateur DECA-BFC, d'au moins 1 représentant de la Région et de représentants du secteur universitaire.

L'appel à projets et la fiche projet ont été diffusés à l'ensemble des acteurs concernés (documents en annexe).

Les doctorants recrutés dans le cadre de ce dispositif n'auront pas l'obligation de justifier de 30 heures de CSTI, contrairement aux autres doctorants financés par le Conseil régional à partir de 2020/2021.

## DÉLIBÉRATION

**Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance des modalités de la campagne 2020 du dispositif Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs.**

## APPEL A CANDIDATURES ICE (Itinéraire Chercheur entrepreneur) 2019

### Objectif de l'action

Afin de promouvoir l'émergence d'entreprises / organisations à forte valeur ajoutée sur le territoire régional, la Région souhaite être en mesure d'identifier et de professionnaliser en amont les chercheurs ayant une volonté de s'inscrire dans ce type de projet. Cette démarche passe par le financement d'un parcours intégrant une double compétence recherche et entrepreneuriat/management : il s'agit du programme « Itinéraire Chercheur Entrepreneur ». L'objectif de l'intervention de la région est :

- Financer un parcours intégrant une double formation recherche et entrepreneuriat/management. Il s'agit de supporter une double formation scientifique et entrepreneuriale en vue d'une création d'entreprise/organisation sur la base d'innovations de haute technologie, sociale, organisationnelle, commerciale ou de modèle d'affaire ;
- Inciter des chercheurs à la valorisation de la recherche ou à la création d'entreprise en lien ou à l'issue de leurs travaux de recherche ;
- Identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique.

Pour cela, un appel à candidatures est lancé à destination des laboratoires de recherche régionaux. Les bénéficiaires de cette intervention sont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, instituts ou organismes de recherche, Centre Hospitalier Régional Universitaire, Centre Hospitalier Universitaire, Centre Georges François Leclerc, ENSAM Cluny-AMVALOR.

Deux parcours distincts peuvent être financés :

- Parcours thèse sur 36 mois : subvention plafonnée à 100 000 € (comprenant la formation à l'entrepreneuriat) ;
- Parcours post-doctorat sur 12 mois : subvention plafonnée à 60 000 € (comprenant la formation à l'entrepreneuriat).

Les laboratoires régionaux devront :

- (1) identifier des sujets de thèses avec un fort potentiel à la création d'entreprises innovantes ;
- (2) proposer à des étudiants qui seraient particulièrement motivés par la création d'entreprises de candidater à cet appel à candidatures en vue de l'obtention d'une allocation de **thèse ICE** ;
- (3) proposer à des étudiants en fin de thèse dont le travail de thèse semble particulièrement approprié pour créer une entreprise de haute technologie, de candidater à l'appel à candidatures en vue de l'obtention d'un financement de **post-doctorat ICE**.

Les lauréats de ces allocations de thèse seront mis en situation pour :

- acquérir une solide formation technique dans le domaine d'activité de la future entreprise grâce à leur travail de thèse ;
- se préparer dès le début de la thèse et en parallèle de leur travail de thèse à une création d'entreprise fondée sur leur activité de recherche.

Les sujets de thèse proposés devront donc permettre une véritable activité de recherche, mais seront aussi orientés sur des problématiques scientifiques, technologiques et sociales à fort potentiel de valorisation.

Les post-doctorants lauréats de cet appel à candidatures devront préparer leur création d'entreprise et - si cela est nécessaire - se former en parallèle à l'entrepreneuriat via les dispositifs mis à leur disposition (PEPITE, incubateurs, etc.). Pendant cette période, ils continueront à être hébergés par leur laboratoire.

### **Sélection des candidats**

Le jury sera constitué d'un ou deux chefs d'entreprise, de préférence ayant créé une entreprise au cours de leur carrière, d'un représentant de la BPI, d'un représentant de DECA BFC, d'au moins un représentant de la Région BFC. Les autres membres du jury appartiendront au secteur universitaire.

### **Modalités de candidature et de sélection des candidats**

#### **1. Phase du concours**

Le concours se déroulera en deux phases, communes pour la sélection des doctorants et des postdocs.

**Phase 1** : sélection des projets par la région BFC en coordination avec UBFC

La date limite d'envoi de la fiche projet jointe à cet appel est le 18 juin à 12h.

Une commission Région BFC / UBFC fera la sélection des projets ouverts à l'audition des candidats le 21 juin. Les porteurs seront prévenus à la suite de la réunion de sélection.

**Phase 2** : sélection des candidats / projets

La date limite d'envoi des CV des candidats est le 4 juillet à 12h.

Jury de sélection des candidats : 9 juillet à UBFC (en alternance avec Dijon pour les années suivantes).

#### **2. Allocations de thèse ICE pour création d'entreprise / organisation**

Les laboratoires de recherche de la région BFC sont invités à **sélectionner des sujets de recherche à fort potentiel de valorisation** et des candidats en thèse motivés pour ce type de parcours.

**Phase 1** : soumission de la fiche « fiche ICE projet thèse » de 4 pages maximum.

Le projet présentera dans la fiche thèse :

- le domaine scientifique et technique qui sera approfondi durant le travail de thèse ;
- le sujet de thèse en précisant son originalité par rapport à l'état de l'art ;
- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;
- le type d'entreprise / organisme qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).

Le dossier de soumission **devra être envoyé au plus tard le 18 juin 2019 à 12h à l'adresse [doctorat@ubfc.fr](mailto:doctorat@ubfc.fr)**

**Phase 2** : sélection candidats thèse / projets

Sur la base des projets sélectionnés par la commission région BFC / UBFC, les candidats sélectionnés par les porteurs de projet porteront un projet et le présenteront devant le jury de sélection.

- Envoi des CV des candidats pour le 4 juillet 12h à **l'adresse doctorat@ubfc.fr**
- Les candidats devront ensuite présenter leur projet (présentation 15 mn, questions 15 mn) devant le jury le 9 juillet 2019
- Le jury classera ensuite les candidatures aux bourses de thèse offertes dans le cadre de ce dispositif.
- Les résultats seront ensuite publiés sur le site du Collège doctoral UBFC.

### **3. Bourse de Post-doctorat ICE pour création d'entreprise / organisation**

Les laboratoires de recherche de la région BFC sont invités à **sélectionner des thèses à fort potentiel de valorisation** et des doctorants ou docteurs motivés pour créer une entreprise basée sur ces travaux de thèse. Des allocations de post-doctorat pourront être obtenues pour préparer la création d'entreprise envisagée.

**Phase 1** : soumission de la fiche « fiche ICE projet post-doc » de 4 pages maximum.

Le projet présentera dans la fiche postdoc :

- les principaux résultats de la thèse ;
- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;
- le type d'entreprise qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).

Le dossier de soumission **devra être envoyé au plus tard le 18 juin 2019 à 12h à l'adresse doctorat@ubfc.fr**

**Phase 2** : sélection des postdocs

- Envoi des CV des candidats postdoc pour le 4 juillet 12h à **l'adresse doctorat@ubfc.fr**
- Les candidats devront ensuite présenter leur projet (présentation 15 mn, questions 15 mn) devant le jury le 9 juillet 2019
- Le jury classera ensuite les candidatures aux financements postdocs offertes dans le cadre de ce dispositif.
- Les résultats seront ensuite publiés sur le site du Collège doctoral UBFC.

## DISPOSITIF « ITINERAIRE CHERCHEURS ENTREPRENEURS - ICE »

### Dossier de PROJET DE THESE

Année 2019

Ecole Doctorale (N° et Nom)	
Unité de recherche (label, N° et nom) + directeur	
Equipe interne	

PROJET PROPOSÉ	
Sujet de la Thèse	
Description du projet	<p>Le projet devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le domaine scientifique et technique qui sera approfondi durant le travail de thèse ;</li> <li>- le sujet de thèse en précisant son originalité par rapport à l'état de l'art (le texte du sujet devra obligatoirement être validé par un responsable scientifique du laboratoire de rattachement du candidat) ;</li> <li>- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;</li> <li>- le type d'entreprise qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).</li> </ul>
Connaissances et compétences requises	

ENCADREMENT PROPOSÉ	
Directeur de Thèse (Nom et Prénom)	
Téléphone et mail	Tél : _____ Mail : _____
Adresse professionnelle	
Co-directeur / Co-encadrant éventuel	

**DISPOSITIF « ITINERAIRE CHERCHEURS ENTREPRENEURS - ICE »**

**Dossier de PROJET DE POST-DOCTORAT**

**Année 2019**

PROJET PROPOSÉ	
Sujet de la Thèse	
Description du projet	<p>Le projet devra présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principaux résultats de la thèse ;</li> <li>- les applications potentielles des travaux effectués pendant le doctorat ;</li> <li>- le type d'entreprise qui pourrait être créée en valorisant les résultats du travail de thèse et l'expertise acquise par le candidat (marchés, clients potentiels).</li> </ul>
Connaissances et compétences requises	

ENCADREMENT PROPOSÉ	
Directeur de Thèse (Nom et Prénom)	
Téléphone et mail	Tél : _____ Mail : _____
Adresse professionnelle	
Co-directeur / Co-encadrant éventuel	